

## FICHE D'INSCRIPTION STAND UP PADDLE 2021

MAIRIE – SERVICE NAUTISME- 1 AVENUE DE COURLAY – 17420 SAINT PALAIS SUR MER

TÉL : 05 46 23 28 10 – [centrenautiquenauzan@stpalaisurmer.fr](mailto:centrenautiquenauzan@stpalaisurmer.fr)

<b>Date</b>			
<b>Nom</b>			<b>Prénom</b>
<b>Né(e) le</b>			<b>E-mail</b>
<b>Adresse</b>			
<b>Code Postal</b>			<b>Ville</b>
<b>N° de tél</b>			<b>Portable</b>
<b>Taille</b>			<b>Poids</b>

### PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

<b>M/Mme/Mlle</b>			
<b>Portable</b>			<b>Tél fixe</b>

FORMULES	TARIF	SEANCE DU	HORAIRE
DECOUVERTE			
FIT SUP			
BALADE			

<b>Séance</b>		<b>Règlement :</b>	Chèque <input type="checkbox"/> (Activités Nautiques)	Espèces <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>	Chèques Vac <input type="checkbox"/>
	€		<b>TOTAL</b>	<b>EUROS</b>		

#### Attestation obligatoire

Je soussigné (e) Madame, Monsieur ..... :

- 1) atteste que le stagiaire désigné ci-dessus est en excellente santé physique à la pratique des sports nautiques, à plonger et à nager 50m (+de 16 ans), à s'immerger et à nager 25 m (-16 ans).
- 2) autorise les responsables de l'Ecole de Voile de Nauzan et OYAT Ecole de Surf à faire pratiquer tous soins médicaux qui apparaissent nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier et m'engage à en assurer le règlement.
- 3) atteste avoir reçu une information relative au contrat d'assurance souscrit par OYAT (Groupe ALLIANZ)
- 4)  autorise  
 n'autorise pas l'Ecole de Voile de Nauzan et OYAT Ecole de Surf à utiliser les images me représentant à titre d'information ou d'illustration pour ses supports de communication et l'adresse e-mail ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2021  
Signature :

#### Conditions d'inscriptions et d'annulations

- Le solde du stage est acquitté avant le premier jour du stage. Tout stage commencé est dû intégralement.
- En cas d'annulation de votre part, l'Ecole de voile conserve l'acompte
- Le prix du stage est forfaitaire, les arrivées tardives, les départs prématurés ne donnent lieu à aucun remboursement
- En cas de mauvais temps, l'Ecole de Voile se réserve le droit de modifier les horaires, de les reporter ou de les annuler, sans donner lieu à aucun remboursement.
- La Direction se réserve le droit d'annuler certains stages.